



APPEL A PROJETS Nuit des musées

Présentation

L'association La Nuit des musées de Lausanne et Pully (NdM) a pour but de faire connaître les institutions muséales à un large public. Chaque année le troisième samedi de septembre, près de 15'000 visiteurs arpentent les musées de Lausanne et Pully, de 14h à 2h du matin. De nombreuses activités spécifiques sont proposées par les 26 institutions membres à cette occasion. La 19^{ème} édition de la NdM se déroulera le 21 septembre 2019.

Dans ce cadre, l'association lance un appel à projets ouvert aux musées comme au monde associatif et à la société civile (à l'exclusion des agences professionnelles ou autres structures similaires). Les projets proposés doivent favoriser le dialogue entre les musées et notamment entre les musées d'art, scientifiques et de société ; nouer des relations originales entre les institutions muséales et le corps social ; ouvrir les musées à de nouveaux publics et proposer un regard neuf et pertinent sur les expositions proposées.

Critère d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets retenus devront impliquer au moins deux musées membres de la NdM, actifs si possible dans des disciplines différentes.

Critères de sélection

Conférence, action spéciale, visite guidée, performance, etc., tout est possible ! A vous de nous convaincre de la pertinence de votre projet. La commission de sélection est sensible :

- aux projets prenant en compte l'**accessibilité à des publics divers** et co-construits avec eux, projets exemplaires qui peuvent servir de modèles pour l'inclusion de nouveaux publics dans les musées (en effet, la NdM est un laboratoire et les expériences développées lors de la manifestation qui pourront être pérennisées par les musées sont particulièrement les bienvenues) ;
- aux projets pertinents et réalisables sur le plan scientifique et artistique ;
- aux collaborations avec des organismes et institutions externes aux musées ;
- aux projets qui intégreront le thème de 2019 de la manifestation et qui aura trait à la préparation aux Jeux Olympiques de la Jeunesse – Lausanne 2020

Les projets conçus peuvent être mis en œuvre en aval ou en amont de la manifestation, avec une intervention ou une présentation dynamique lors de celle-ci.

Le montant total à disposition est de 15'000 francs pour **le** ou **l'ensemble des projets** retenus.



Dossier à remettre

Les musées, institutions, associations et individus qui souhaitent s'associer et proposer ensemble un projet sont invités à remettre au bureau de la NdM, **par voie électronique** un court dossier (deux à dix pages A4) contenant les informations suivantes :

- Descriptif du projet et des acteurs impliqués avec calendrier de(s) intervention(s) prévue(s)
- Définition des nouveaux publics visés et des enjeux scientifiques, culturels ou artistiques
- Budget global et plan financier faisant apparaître le montant sollicité
- Personne (s) responsable (s) et contact

ATTENTION : les dossiers proposés par des institutions, associations ou individus externes à la NdM doivent obligatoirement être déposés par l'un des musées partenaires. En revanche la personne de contact pour le suivi peut être extérieure à la NdM. Par musées partenaires, on entend les musées avec lesquels l'action est pensée et co-construite. Les initiatives visant la simple programmation d'un spectacle ou d'une performance existants ne sont pas acceptées.

Commission de sélection

La Présidente de la Commission s'assure que les dossiers déposés remplissent la condition d'éligibilité. Une commission de sélection établit le choix du/des projets retenus. La Présidente de la Commission tranche en cas d'égalité des voix.

Composition de la commission en 2019 : Valérie Humbert (Présidente de la Commission), Alain Kaufmann (directeur de l'Interface Sciences – Société à l'Unil), Mathieu Menghini (historien et professeur en histoire et pratiques de l'action culturelle à la HES-SO), Yann Riou (adjoint au Chef du service de la culture de la Ville de Lausanne), Jean-Jacques Roth (rédacteur en chef adjoint du Matin Dimanche) et Caroline Verdan (responsable du Service culturel Migros Vaud)

Calendrier et procédure

14 juin 2018 : appel à projets.

11 février 2019 minuit (*délai péremptoire*): dépôt des dossiers (auprès de valerie.humbert@lanuitdesmusees.ch)

Le jury prend connaissance des dossiers par voie de circulation et opère une première sélection par consensus. Il se réunit ensuite pour en délibérer et rencontrer les représentants des porteurs des projets sélectionnés.

Au plus tard le 29 mars 2019 : communication du/des choix retenus.

Début juin 2019 (*date définitive communiquée ultérieurement*) : finalisation du projet (avec confirmation du budget définitif) et texte pour le programme.

Possibilité en cas de nécessité de compléter les informations jusqu'à fin juin.

Tout recours juridique contre les choix de la commission de sélection est exclu.



Musées membres de la NdM

Musée cantonal des Beaux-Arts
Musée cantonal de géologie
Musée cantonal de zoologie
Musée monétaire cantonal
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
Musée et jardin botaniques cantonal
Bibliothèque cantonale et universitaire
Musée de l'Elysée
Espace Arlaud
Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)
Collection de l'Art Brut
Musée romain de Lausanne-Vidy
Musée historique de Lausanne
Musée d'art de Pully
ArchéoLab
Archizoom - EPFL
Cinémathèque suisse
Archives suisses des arts de la scène (SAPA)
Espace des inventions
Fondation de l'Hermitage
Forum d'architectures lausanne (f'ar)
Musée Bolo
Musée de l'immigration
Musée de la main UNIL-CHUV
Le Musée Olympique
Plateforme 10

Contacts

Pour tous renseignements d'ordre général sur l'appel à projets :
Valérie Humbert, Présidente de la Commission, valerie.humbert@lanuitdesmusees.ch

Pour tous renseignements sur les contacts dans les musées
Julien Friderici, Secrétaire général, julien.friderici@lanuitdesmusees.ch, 021 601 60 92

Avec le soutien de

MIGROS
pour-cent culturel